

Termes et conditions Boutique en ligne

Muziekcentrale Adams B.V.

Article 1. Définitions

Dans ces conditions, on entend par :

1. **Adams** : Muziekcentrale Adams B.V., étant l'utilisateur de ces termes et conditions, qui s'appliquent en cas d'achat en ligne via la boutique en ligne d'Adams.
2. **Article** : un article des présentes conditions générales, sauf indication contraire.
3. **Période de réflexion** : le délai dans lequel le client peut faire usage de son droit de rétractation ;
4. **Client** : chaque client ou acheteur d'Adams, où les clients peuvent être à la fois des consommateurs et des entrepreneurs. Un consommateur est une personne physique qui n'agit pas dans l'exercice de sa profession ou d'une entreprise. Un entrepreneur est une personne physique ou morale ou une société de personnes qui agit dans l'exercice d'une profession ou d'une entreprise.
5. **Jour** : jour du calendrier ;
6. **Contenu numérique** : données produites et livrées sous forme numérique ;
7. **Support de données durable** : tout dispositif - y compris e-mail - qui permet au client de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement de manière à être consultées ou utilisées à l'avenir pendant une période adaptée à la finalité pour laquelle l'information est destinée, et qui permet une reproduction inchangée des informations stockées.
8. **Droit de rétractation** : la possibilité pour le client d'annuler l'accord de distance dans la période de réflexion ;
9. **Entrepreneur** : la personne physique ou morale qui travaille pour Adams et ses produits, offre (accès à) du contenu numérique et / ou des services à distance aux consommateurs ;
10. **Accord** : tous les accords entre Adams et un client.
11. **Accord à distance** : un accord conclu entre Adams et le client dans le cadre d'un système organisé de vente à distance de produits, de contenus numériques et / ou de services, dans le cadre duquel la conclusion de l'accord ou une ou plusieurs techniques de communication à distance sont exclusivement ou partiellement utilisées ;
12. **Accord complémentaire** : un accord par lequel le client acquiert des produits, du contenu numérique et / ou des services en relation avec un accord à distance et ces produits, contenus numériques et / ou services sont fournis par Adams ou par un tiers sur la base d'un accord entre ce tiers et Adams ;
13. **Durée contrat** : un accord qui s'étend à la livraison régulière de biens, de services et / ou de contenu numérique pendant une certaine période ;
14. **Formulaire de retour Commandes en ligne pour révocation** : le formulaire de retour des commandes en ligne pour révocation inclus à l'Annexe I de ces termes et conditions ; L'annexe I ne doit pas être mise à disposition si le client n'a aucun droit de rétractation concernant sa commande ;
15. **Technique pour la communication à distance** : tout moyen qui peut être utilisé pour conclure un accord, sans qu'Adams et le client n'ai dû se réunir (dans la même pièce) en même temps.
16. **Bon de valeur (s)** : bon (s) non-remboursable (s) avec une certaine valeur, qui permet au client d'acheter seulement chez Adams.

Article 2. Identité Adams

Adresse de visite et adresse professionnelle :

Aziëstraat 17-19
6014 DA Ittervoort (Pays-Bas)

Accessibilité :

Mardi	09: 00 – 18: 00
Mercredi	09: 00 – 18: 00
Jeudi	09: 00 – 21: 00
Vendredi	09: 00 – 18: 00
Samedi	09: 00 – 17: 00

Numéro de téléphone : +31(0)475 56 07 00

Adresse e-mail : info@adams.nl

Internet : www.adams.nl

Numéro de Chambre de Commerce 13023695

Numéro d'identification TVA : NL006911626B01

Article 3 - Applicabilité

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre d'Adams et à toute relation juridique ou accord entre Adams et un client.
2. Les conditions générales du client ne s'appliquent pas, sauf si et dans la mesure où ces conditions ont été acceptées explicitement et par écrit par Adams.
3. Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont nulles ou deviennent caduques, les autres dispositions des présentes conditions générales demeurent pleinement applicables. Les parties se consulteront ensuite pour convenir de nouvelles dispositions visant à remplacer les dispositions nulles ou annulées, de sorte que le but et l'intention de la (des) disposition (s) initiale (s) seront respectés autant que possible.
4. Si l'accord à distance est conclu électroniquement, le texte des présentes conditions générales peut être mis à la disposition du client par voie électronique de manière à ce qu'il puisse facilement être stocké par le client sur un support durable. Si cela n'est pas raisonnablement possible, avant que l'accord à distance soit conclu, sera indiqué par Adams où il est possible de prendre connaissance des conditions générales électroniquement. Ces derniers peuvent à la demande du client être envoyés gratuitement par voie électronique ou autrement.

Article 4 - L'offre

1. Toutes les offres et les devis émis par Adams sont sans engagement.
2. Si une offre a une durée de validité limitée ou est soumise à des conditions, cela sera explicitement indiqué dans l'offre.
3. Une offre Adams contient autant d'informations que possible d'Adams, une description des produits offerts, le prix d'achat, le délai de livraison, les frais de livraison et autres frais supplémentaires, la procédure de réclamation et si la livraison a lieu en partie.
4. Les délais de livraison dans les offres et devis sont indicatifs et ne donnent pas droit au client à la dissolution ou à l'indemnisation s'ils sont dépassés.
5. Les erreurs évidentes ou les fautes évidentes dans l'offre ne lient pas Adams.
6. Les offres et devis ne s'appliquent pas automatiquement aux commandes ultérieures du client.

Article 5 - L'accord

1. Le contrat est conclu au moment de la pleine acceptation par le client de l'offre d'Adams et l'accomplissement des conditions correspondantes.
2. Si le client a accepté l'offre par voie électronique, Adams confirmera immédiatement par voie électronique la réception de l'acceptation de l'offre. Tant que la réception de cette acceptation n'a pas été confirmée par Adams, le client peut résilier le contrat.
3. Si l'accord est conclu électroniquement, Adams prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser le transfert électronique des données et Adams s'efforcera de créer un environnement Web sécurisé autant que possible. Si le client paie par voie électronique, Adams prendra les mesures de sécurité appropriées à cette fin.
4. Adams a le droit de s'informer dans les cadres légaux ou de faire en sorte que le client respecte ses obligations de paiement. Si Adams sur la base de cette enquête a des motifs raisonnables de ne pas conclure l'accord, Adams a le droit de refuser une commande ou une demande ou d'attacher des conditions spéciales à l'exécution.

Article 6 – Droit de rétractation

1. Le client peut résilier un accord à distance en ce qui concerne l'achat d'un produit ou d'un accord supplémentaire pendant une période de réflexion de 14 jours sans donner de raison. Adams peut demander au client la raison du retrait, mais ce n'est pas obligatoire pour donner des raisons.
2. La période de réflexion visée au paragraphe 1 commence le lendemain du jour où le client ou un tiers désigné par le client à l'avance, qui n'est pas le transporteur, a reçu le produit, où :
 - A. Si le client a commandé plusieurs produits dans la même commande : le jour où le client, ou un tiers désigné par lui, qui n'est pas le transporteur, a reçu le dernier produit. Adams peut, à condition d'avoir informé le client clairement avant le processus de commande, refuser une commande pour plusieurs produits avec un délai de livraison différent.
 - B. Si la livraison d'un produit consiste en plusieurs expéditions ou parties : le jour où le client, ou un tiers désigné par lui, qui n'est pas le transporteur, a reçu la dernière expédition ou la dernière partie ;
 - C. Pour les contrats de livraison réguliers de produits pendant une certaine période : le jour où le client, ou un tiers désigné par lui, qui n'est pas le transporteur, a reçu le premier produit.
 - D. En cas d'accord complémentaire : le jour suivant la date de conclusion de l'accord supplémentaire.

Article 7 - Obligations du client pendant la période de réflexion

1. Pendant la période de réflexion, le client manipulera le produit et l'emballage avec soin. Le client ne déballera ou n'utilisera le produit que dans la mesure nécessaire pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit. Le principe de base est que le client peut seulement manipuler et inspecter le produit comme il serait autorisé à le faire dans un magasin.
2. Le client est responsable de la dépréciation du produit qui résulte d'une manière de manipuler le produit qui va plus loin que ce qui est autorisé au paragraphe 1.

Article 8 - Exercer le droit de rétractation par le client et les coûts de celui-ci

1. Si le client fait usage de son droit de rétractation, il le signalera à Adams dans le délai de rétractation au moyen du formulaire de retour des commandes en ligne pour le retrait.
2. Le plus tôt possible, mais dans les 10 jours à compter du jour suivant la notification visée au paragraphe 1, le client doit retourner le produit incluant les Formulaires de retour en ligne ou le remettre à (un représentant de) Adams de la manière susmentionnée.
3. Le client retourne le produit avec tous les accessoires livrés, si raisonnablement possible dans l'état et l'emballage d'origine, et conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par Adams.

4. Le risque et la charge de la preuve pour l'exercice correct et en temps opportun du droit de rétractation incombe au client.
5. Le client supporte les coûts directs du retour du produit.
6. Si le client fait usage de son droit de rétractation, tous les accords supplémentaires sont résiliés légalement et immédiatement.

Article 9 - Obligations d'Adams en cas de rétractation

1. Si Adams rend la notification d'annulation par le client possible par voie électronique, Adams enverra immédiatement un accusé de réception après la réception de cette notification.
2. En cas de révocation légale, Adams remboursera tous les paiements du client, sans délai mais dans les 14 jours suivant le jour où le client a notifié l'annulation à Adams, dans la mesure où Adams a retourné le (s) produit (s) en bon état.
3. Adams utilise les détails du compte bancaire que le client a indiqué en remplissant les Formulaires de retour en ligne ou par e-mail à propos du produit retourné.

Article 10 - Exclusion du droit de rétractation

Adams peut exclure les produits et services suivants du droit de rétractation, mais seulement si Adams l'a clairement indiqué dans l'offre, du moins avant la conclusion de l'accord :

1. Les produits ou services dont le prix dépend des fluctuations du marché financier et / ou sur lesquels Adams n'a aucune influence et qui peut intervenir dans le délai de rétractation ;
2. Accords conclus lors d'une vente publique. Une enchère publique désigne une méthode de vente par laquelle des produits, du contenu numérique et / ou des services sont offerts par Adams au client qui est personnellement présent ou qui a la possibilité d'être présent personnellement à la vente aux enchères, sous la direction d'un commissaire-priseur, et dans laquelle le soumissionnaire ayant du succès est obligé d'acheter les produits, le contenu numérique et / ou les services ;
3. Accords supplémentaires, après exécution complète du service, mais seulement si :
 - A. L'exécution a commencé avec le consentement préalable exprès du client ; et
 - B. Le client a déclaré qu'il perdrait son droit de rétractation dès qu'Adams aurait entièrement exécuté l'accord ;
4. Accords concernant les activités de loisirs, si une date ou une période d'exécution spécifique est prévue dans l'accord ;
5. Produits fabriqués selon les spécifications du client, qui ne sont pas préfabriqués et qui sont fabriqués sur la base d'un choix individuel ou d'une décision du client, ou qui sont clairement destinés à une personne spécifique ;
6. Audio, enregistrements vidéo, logiciels ou autres produits scellés et dont le sceau a été brisé après la livraison ;
7. La livraison de contenu numérique autre que sur un support physique (y compris un logiciel), mais seulement si :
 - A. l'exécution a commencé avec le consentement préalable explicite du client ; et
 - B. le client a déclaré qu'il perd de ce fait son droit de rétractation ;
8. Partition musicale
9. Produits endommagés.
10. Les produits qui ne sont pas en stock au moment de la commande sont considérés comme faisant l'objet d'une commande spécifique pour le client. Ils ne peuvent donc pas être retournés.

Article 11 – Le prix

1. Les prix mentionnés dans une offre ou un accord incluent la TVA, sauf mention expresse contraire.
2. Pendant la période mentionnée dans une offre, les prix des produits et / ou services offerts ne seront pas augmentés, sauf pour les changements de prix dus à des changements dans les taux de TVA ou d'autres augmentations gouvernementales.
3. Contrairement au paragraphe précédent, Adams peut offrir des produits ou des services dont les prix sont soumis aux fluctuations du marché financier et / ou sur lesquels Adams n'a aucune influence, à des prix variables. La possibilité de corrections de prix et / ou le fait que les prix cotés sont des prix cibles sont explicitement mentionnés dans l'offre.
4. Le prix total est le prix du paiement, TVA comprise, à l'exclusion des frais d'emballage, d'expédition et de transport. Les frais d'emballage, d'expédition et de transport sont à la charge du client, sauf indication contraire et / ou expressément convenue autrement.
5. La livraison aux Pays-Bas et en Belgique coûte 3,95 euros par commande. Avec une commande de 50 euros Adams envoie la commande aux Pays-Bas et en Belgique gratuitement. Les frais de port pour les autres pays peuvent être consultés sous "Frais de port d'autres pays", qui peuvent être consultés sur le site d'Adams (www.adams.nl). Pour les livraisons aux pays en dehors de la zone commerciale de l'UE, les droits et les frais d'importation supplémentaires sont payés par le client. Adams se réserve expressément le droit de modifier les conditions et les tarifs susmentionnés.

Article 12 - Accord de conformité, garantie

1. Adams garantit que les produits et / ou services sont conformes à l'accord, les spécifications mentionnées dans l'offre, les exigences raisonnables de solidité et d'utilisation normale et à la date de la conclusion de l'accord les dispositions légales existantes et / ou les réglementations gouvernementales. Si expressément convenu, Adams garantit également que les produits et / ou services sont adaptés à une utilisation autre que normale.
2. Une garantie supplémentaire fournie par Adams, son fournisseur, fabricant ou importateur ne limite jamais les droits légaux et les réclamations que le client peut faire valoir contre Adams en vertu de la loi ou de l'accord, si et dans la mesure où Adams a manqué de manière responsable à ses obligations en vertu de l'accord.
3. Par garantie supplémentaire, on entend toute obligation d'Adams, son fournisseur, importateur ou producteur, dans laquelle il cède au client certains droits ou prétentions allant au-delà de ce qu'ils sont légalement tenus de faire en cas d'inexécution de leurs obligations en vertu de l'accord.
4. Toute garantie est exclue pour :
 - a. instruments d'occasion
 - b. instruments de location
 - c. les produits qui ont une clause d'utilisation ou sont soumis à d'autres usure naturelle
 - d. des défauts dans le produit ou le service, causés par un non-respect des instructions, une mauvaise utilisation, des conditions environnementales anormales, une surcharge, un mauvais entretien et / ou un entretien inadéquat du produit
 - e. les défauts du produit causés par l'utilisation d'accessoires, de pièces rapportées et / ou de pièces de rechange qui ne sont pas des pièces d'origine
 - f. les produits ou services auxquels des modifications et / ou des extensions ont été apportées.
 - g. écarts mineurs ou insignifiants par rapport à la norme de produit qui ne sont pas importants pour la valeur et l'utilisation normale du produit ou service
5. La rectification d'un défaut, dont Adams confirme qu'elle est couverte par la garantie, doit être effectuée de telle sorte que le produit ou le service défectueux soit réparé gratuitement par Adams ou est remplacé par un produit ou service correct (ou un autre modèle ou une version). Les produits remplacés et / ou les pièces deviennent la propriété d'Adams.

6. La réclamation d'une garantie doit être validée par le client dans la période de garantie, à l'exception de laquelle il y a une question de traitement judiciaire.
7. Si le client réclame une garantie, le client doit envoyer le produit avec une copie de la facture à Adams.
8. Les réclamations autres que le droit de remédier aux défauts visés à l'article 12 (paragraphe 5) ne peuvent être faites contre Adams, sauf si expressément convenu autrement.
9. En utilisant une garantie, la période de garantie d'origine du produit ou du service n'est ni renouvelée ni renouvelée.
10. Une garantie n'est plus applicable pour toute revente par le client.

Article 13 - Livraison et exécution

1. Adams prendra le plus grand soin lors de la réception et la mise en œuvre des commandes de produits ou de services.
2. Le lieu de livraison est l'adresse d'Adams (vente en magasin) ou l'adresse que le client a fait connaître à Adams (vente sur commande).
3. Sous considération de ce qui est énoncé à l'article 4, Adams exécutera les commandes acceptées à la vitesse requise. Si la livraison d'un produit ou d'un service est retardée, ou si une commande ne peut pas ou partiellement être exécutée, le client en sera informé dès que possible, Adams (le cas échéant) indiquera si le client dans ce cas a le droit de résilier l'accord sans pénalité et / ou a droit à une compensation.
4. Les produits livrés ou les services sont considérés comme transférés, même si l'acheteur n'a pas réussi à les prendre.
5. Les produits ou services livrés doivent être examinés immédiatement après la livraison par le client ou son représentant pour les dommages de transport et / ou d'emballage. Les dommages de transport et / ou d'emballage à réparer doivent être confirmés par écrit par l'entreprise de transport ou le service de colis lorsque les marchandises sont acceptées.
6. Le risque de dommages et / ou de perte de marchandises jusqu'au moment de la livraison au client incombe au client, sauf si expressément convenu autrement.
7. Si le client annule l'accord avant la livraison, Adams est en droit de facturer une compensation de 25% du prix d'achat ou un pourcentage plus élevé, à condition qu'Adams rend plausible que les dommages sont plus élevés.

Article 14 - Paiement

1. Le client doit payer le produit ou le service à Adams à ou avant la livraison.
2. Les factures d'Adams doivent - dans la mesure où il n'en est pas convenu autrement par écrit - être payées immédiatement et sans escompte, déduction et / ou règlement. Le paiement sera effectué à la livraison par paiement en espèces. Les commandes avec paiement d'avance seront envoyées après réception du paiement.
3. Dans le cas où un seul ou un nombre limité de produits sont vendus à l'extérieur de la collection et qu'un nombre limité est en stock, dans le cas de commandes multiples, un contrat d'achat avec Adams ne sera conclu qu'avec le premier client payant.
4. Si le paiement anticipé est stipulé, le client ne peut faire valoir aucun droit relatif à l'exécution de la commande ou du (des) service (s), avant que le paiement anticipé stipulé n'ait eu lieu.
5. Adams se réserve le droit de refuser des chèques, des devises étrangères (non €) et d'autres instruments de paiement et / ou d'échange autres qu'en espèces, y compris des bitcoins, ou d'y joindre d'autres conditions. Les paiements en devises étrangères sont crédités par Adams selon le relevé bancaire. Les frais bancaires ainsi que les frais de carte de crédit et toute fluctuation négative des devises et / ou des prix des paiements et / ou des fonds d'échange pour Adams sont pour le compte et aux risques du client.
6. Le client est tenu de signaler toute inexactitude dans les détails de paiement fournis à Adams sans délai.

7. Si le client ne remplit pas ses obligations (de paiement) à temps et / ou entièrement, après que le client a été correctement informé par Adams, les intérêts légaux seront dû sur le montant et Adams est autorisé à facturer ses frais de recouvrement extrajudiciaires. En ce qui concerne les frais extrajudiciaires (recouvrements), Adams a droit au remboursement maximum autorisé, tel que stipulé dans le décret sur la compensation pour les frais extrajudiciaires (recouvrement).
8. Un client peut également payer avec un (des) coupon (s) émis par Adams, à moins que cela ne soit exclu pour un produit ou un service. Ces bons peuvent être achetés physiquement et numériquement auprès d'Adams. Chaque bon (s) émis par Adams est valable pour un maximum d'un an après la date d'achat, sauf indication contraire sur le bon et / ou convenu explicitement autrement.
9. Les bons cadeaux ou leur valeur résiduelle ne peuvent être échangés contre de l'argent.
10. Si le montant total de l'achat d'un produit ou d'un service dépasse la valeur du (des) bon (s) utilisé (s), la différence doit être payée avec un ou plusieurs des autres modes de paiement acceptés par Adams.
11. Il n'est pas permis de changer, multiplier, contrefaire, compromettre ou altérer autrement le (s) coupon (s) ou son fonctionnement (y compris le piratage).
12. En cas de doute sur l'authenticité du (des) bon (s), Adams se réserve le droit de refuser le (s) bon (s) sans donner de raison.

Article 15 - Réserve de propriété et droit de rétention

1. Tous les biens livrés par Adams demeurent la propriété d'Adams jusqu'à ce que le client ait rempli toutes les obligations suivantes aux termes des accords conclus entre Adams et le client :
 - (a) la contrepartie, y compris le paiement du prix d'achat, pour :
 - (B) toute réclamation due à l'inexécution par le client du (des) contrat (s) susmentionné (s).
2. Si et dans la mesure où Adams peut s'appuyer sur la réserve de propriété, elle peut récupérer les marchandises à tout moment auprès du client.
3. Le client n'a pas le droit de mettre en gage les marchandises tombant sous la propriété d'Adams et ne les greffe d'aucune autre manière. Le client est tenu d'assurer et de maintenir en bonne et due forme les biens livrés sous réserve de propriété.
4. Si Adams peut facturer des frais au client pour une réparation, Adams peut conserver l'article jusqu'à ce que les coûts de réparation aient été payés en totalité par le client.

Article 16 – Suspension et dissolution

1. Adams est en droit de suspendre l'exécution de ses obligations ou de dissoudre l'accord (extrajudiciaire) si :
 - le client ne remplit pas, en temps opportun ou pas complètement les obligations de l'accord.
 - après la conclusion de l'accord Adams apprend des circonstances donnant un bon motif de craindre que le client ne remplira pas les obligations de l'accord.
 - le client est invité à fournir une certitude pour l'accomplissement de ses obligations en vertu de l'accord et cette certitude ne doit pas être insuffisante envers l'avis d'Adams.
2. Adams est également autorisé à dissoudre l'accord (extrajudiciaire) si des circonstances de nature à rendre l'accord impossible ou selon des normes de raisonabilité et d'équité ne peuvent plus être exigées ou si d'autres circonstances qui sont d'une telle nature que le maintien (inchangé) de l'accord ne peut raisonnablement être attendu.
3. Si l'accord est légalement dissous par Adams, mais que le client a déjà utilisé les marchandises livrées par Adams, le client n'a pas droit au remboursement du prix d'achat total, mais seulement une partie, en tenant compte de l'utilisation et de l'usure susmentionnées.
4. Si l'accord est dissous, les réclamations d'Adams sur le client sont immédiatement exigibles et payables. Si Adams suspend l'exécution des obligations, il conservera ses revendications en vertu de la loi et de l'accord avec le client.
5. Si Adams résilie l'accord sur la base des dispositions précédentes, Adams n'est pas responsable

envers le client ou des tiers pour tous les coûts ou compensation.

6. Adams se réserve toujours le droit de réclamer des frais et / ou une compensation (supplémentaire).

Article 17 – Responsabilité

1. Si les produits ou services fournis par Adams sont défectueux, la responsabilité d'Adams envers le client est limitée à ce qui est réglementé à l'article 12.
2. Adams est seulement responsable des dommages directs. Adams n'est pas responsable de quelque dommage que ce soit, car Adams a supposé des informations incorrectes et / ou incomplètes fournies par ou au nom du client, ou par une utilisation incorrecte ou incorrecte des produits et / ou services livrés par ou au nom du client. Adams n'est également jamais responsable des dommages indirects, y compris les dommages indirects, la perte de profit, les économies manquées et / ou la stagnation des affaires.
3. Si Adams est responsable des dommages directs, cette responsabilité est limitée à un montant maximum de la facture, au moins la partie de la convention à laquelle la responsabilité se rapporte. En outre, la responsabilité est toujours limitée au montant maximum versé en vertu de l'assurance d'Adams dans le cas présent.
4. Adams n'est pas tenue de remplir une obligation si elle est empêchée de le faire par suite d'un cas de force majeure, c'est-à-dire d'une circonstance qui n'est pas de sa faute ni de la loi, d'un acte juridique ou en vigueur les attitudes sont pour elle. Sous la force majeure on sous-entend, à côté de ce qui est compris dans la loi et la jurisprudence, toutes les causes externes, prévus ou imprévus, sur lesquelles Adams peut exercer beaucoup ou peu d'influence, toutefois de sorte qu'Adams est incapable de respecter ses obligations et / ou causant des dommages au client, tels que : les grèves, les catastrophes naturelles, les embouteillages, les restrictions à l'exportation ou autres mesures gouvernementales, le piratage du site Web Adams et toute autre circonstance qui entrave le cours normal des affaires dans la société et qui empêche Adams de respecter l'accord. Adams a également le droit d'invoquer la force majeure si les circonstances qui empêchent (plus) l'exécution et / ou à travers lequel le client subit des dommages se produisant après que Adams a dû remplir son obligation.

Article 18 – Droits de propriété intellectuelle

1. Sans préjudice des autres dispositions des présentes conditions générales, Adams conserve les droits et pouvoirs qui lui reviennent en vertu de la loi sur le droit d'auteur et d'autres lois et règlements relatifs aux droits de propriété intellectuelle.
2. Le client n'est pas autorisé à apporter des modifications aux biens et / ou services livrés, à moins que la nature de la livraison ne soit différente ou autrement convenue par écrit.
3. Les créations, dessins, logiciels et autres éléments ou fichiers (électroniques) éventuellement créés par Adams dans le cadre du contrat demeurent la propriété d'Adams, qu'ils aient été mis à la disposition du client ou de tiers. Les produits précités sont exclusivement destinés à l'usage du client et ne peuvent être reproduits, rendus publics ou portés à la connaissance de tiers sans le consentement préalable de l'utilisateur, à moins que la nature des produits fournis ne le dicte autrement.

Article 19 - Règlement des plaintes

1. Adams a une procédure de plainte (voir www.adams.nl/complaints) et traite autant de plaintes que possible conformément à cette procédure de plainte.
2. Les plaintes concernant l'exécution de l'accord doivent être soumises à Adams pleinement et clairement décrites dans un délai raisonnable. Le fait de se plaindre ne signifie pas qu'Adams reconnaît la culpabilité ou la responsabilité.
3. Les plaintes soumises à Adams seront traitées dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception. Si une réclamation nécessite un délai de traitement plus long, Adams répondra dans

les 14 jours avec un accusé de réception et une indication lorsque le client peut s'attendre à une réponse plus détaillée.

Article 20 – Client professionnel

Par client professionnel, on entend le client qui agit dans le cadre de l'exercice de la profession ou de l'entreprise, tel que défini à l'article 1er, paragraphe 4.

Les dispositions suivantes ne s'appliquent pas à un client professionnel : L'article 6 portant sur le droit de révocation ne s'applique pas aux clients professionnels. Un client professionnel n'a pas le droit de retourner un produit. Ce droit est réservé exclusivement aux particuliers (aux consommateurs).

Article 21– Loi applicable

Chaque offre d'Adams et chaque accord entre Adams et le client est exclusivement régie par la loi néerlandaise. Ceci s'applique également si un contrat est exécuté entièrement ou partiellement à l'étranger et / ou si le client est situé à l'étranger.

L'applicabilité de la Convention de Vienne sur les ventes est exclue (« opt out »).

Article 22 – Différends

Le tribunal néerlandais dans l'arrondissement du lieu d'affaires d'Adams a compétence exclusive pour connaître des différends. Les parties feront d'abord appel à la cour après qu'ils ont fait tous les efforts pour résoudre un différend d'un commun accord.

Article 23 – Localisation, explication et modification des conditions

1. Les présentes conditions générales ont été déposées auprès de la Chambre de Commerce
2. En cas d'explication nécessaire du contenu et de la portée d'une traduction des présentes conditions générales, le texte néerlandais sera toujours décisif.
3. Applicable est toujours la dernière version déposée ou publiée des termes et conditions générales ou la version qui s'appliquait au moment de la conclusion de l'accord.